



CARRIERES SUR SEINE

Samedi 24 et dimanche 25 Octobre 2020

Concours en salle 2 X 18m



Gymnase de l'ARDENTE

13 rue de VERDUN 78420 CARRIERES SUR SEINE

GPS : Lat: 48°54'47''N ~ Long :2°11'10''E

Voir le plan sur formulaire d'inscription

SOUS RESERVE DE NOUVELLES RESTRICTIONS COVID19

Le règlement FFTA : Pratique du tir à l'arc en compétition est applicable sans restriction

<https://www.ffta.fr/Règlement COVID 19 en compétition>

Concours à HUIS-CLOS

Réservé aux catégories d'âge « Benjamins à Séniors 3 »

TIR EN AB-CD

2 volées d'essai à l'heure de départ des tirs

HORAIRES:	Samedi Départ:1	Samedi Départ 2	Dimanche Départ 3	Dimanche Départ 4
Greffe	07H30	13h30	07h30	13h30
Inspection matériel	15 min. avant chaque départ			
Départ des tirs	08h45	14h45	08h45	14H45

BLASONS :

Arcs classiques :

Benjamins et Minimes, blasons de 60 cm

Autres catégories d'âge, blasons de 40 cm ou Trispots sur demande

Arc à poulies :

Cadets à Sénior 3, Trispots

Arcs sans viseur :

Cadets, blasons de 60 cm

Autres catégories d'âge, blasons de 40 cm

RESULTATS : Les résultats seront affichés le lundi 26 Octobre sur le site de la fédération.

**En raison de conditions sanitaires exceptionnelles,
il n'y a pas de remise des récompenses, ni pot de l'amitié.**

INSCRIPTION : Avant le 18 Octobre 2020

concours.usc.tiralarc@gmail.com

Tel : 06 71 09 34 82

TARIFS : Pour les Jeunes (Benjamin à Cadet) **8€** Pour les Adultes (Junior à Super Vétéran) **10€**

Tenue de compagnie ou tenue blanche obligatoire. Chaussures de salle obligatoires

Licence FFTA et justificatif d'identité exigés.

Gel hydro alcoolique et tenue chaude recommandés

**BUVETTE pendant toute la durée du concours
(boissons, friandises)**



CARRIERES SUR SEINE

Samedi 24 et dimanche 25 Octobre 2020
Concours en salle 2 X 18m



SPECIFICATIONS : COVID-19

Le protocole FFTA pour les compétitions est applicable sans restriction.

La compétition se déroule à HUIS CLOS.

Le port du masque est obligatoire dans l'aire publique et durant toute la compétition sauf lors des phases de tir dans l'aire de pratique (définition FFTA)

- volées d'essais
- tirs comptés

Délimitation des zones au sein du Gymnase

Aire de pratique : Pas de tir 7 buttes de tir (permettant une distanciation de 1 mètre), Zone arbitrage et d'attente, Zone de repos des archers

Aire Publique : Buvette, Toilettes, Circulation extérieure aire de pratique

Les Zonages et le sens de circulation font l'objet d'un marquage éphémère au sol

Accès gymnase :

L'accès principal est réservé aux arrivées et inscriptions au greffe, les portes seront ouvertes à l'ouverture du greffe et fermées dès le début des tirs. La sortie s'effectuera par les portes situées sur le côté droit.

Afin d'éviter les croisements, une durée de 2 heures permettant le nettoyage et désinfection des chaises et l'aération du gymnase, est prévue entre la fin des tirs du matin et le départ de l'après-midi.

Les archers devront quitter le gymnase après démontage de leur matériel.

Un registre de présence sera tenu pour chaque ½ journée

Recommandations : prévoir un repose arc et une tenue chaude



Ce protocole est susceptible d'être modifié à tout moment en fonction de l'évolution de la situation sanitaire.